


MAIRIE de SAINT-CANNAT
 13760

Séance du 6 décembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Présents	23
Représentés	4

N° 2022-070

 DM n°1 sur le
 budget communal
 2022

L'an deux mille vingt-deux et le six décembre à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le trente novembre deux mille vingt-deux conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Jacky GERARD, Maire.

Etaient présents à cette Assemblée : J. GERARD, J. LEVI VALENSI, D. CAMHI, Y. FALCHI, L. MAURIZIO, J.P. VENTURINI, D. BARBIER, G. SORBA, C. POULIQUEN, M. CATELIN, D. JARNIGON, D. PETIT, S. BOURAS, M. GUILLET, S. BOULINGUEZ, B. ROSSI LUMBROSO, C. FREMY, M. SOONEKINDT, M. CUTILLO, G. BESSE, J. PRUNARET, C. BARRIERE, S. ROCHEZ.

Absents excusés : A.L. FALQUERO représentée par G. SORBA, M. RIBES représenté par C. POULIQUEN, M.L. VOLAND, A. RUBIOLO représentée par M. CUTILLO, P. BUISSON BAUMELOU représenté par J. LEVI VALENSI, C. MARTIN.

G. SORBA a été élu secrétaire.

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1612-2 et suivants et L.2121-29,
- Vu le décret n°2012-1246 en date du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le budget communal 2022 voté par la délibération n°2022-035,
- Considérant la Commission des finances en date du 29 novembre 2022,

Afin d'adapter les dépenses et/ou les recettes budgétaires en cours d'année, les collectivités territoriales peuvent adopter des décisions budgétaires modificatives (DM).

1 Recette nouvelle en fonctionnement

Le gouvernement a mis en place un « filet de sécurité » financier pour aider les collectivités à faire face à l'importante inflation et à l'augmentation du point d'indice de rémunération des fonctionnaires au 1^{er} juillet 2022. Un acompte de 58.717 € soit 50% du montant calculé par les services de l'Etat sera perçu en 2022.

2 Chapitre 012 – Dépenses de personnel

L'augmentation du point d'indice pourrait faire dépasser le montant crédité au chapitre Dépenses de personnel. Il est proposé d'augmenter de chapitre de 28.000 €.

3 Apurement du compte 1069

Le passage à la nomenclature comptable M57 nécessite de solder le compte 1069 qui n'est pas repris par cette nomenclature. Pour apurer le compte 1069, il est nécessaire de débiter le compte 1068 (excédent fonctionnement capitalisé) d'un montant de 96.640,56 €.

Cet apurement ne fait pas l'objet d'un décaissement de trésorerie, mais créera budgétairement une baisse des capacités de dépenses du montant évoqué.

4 Electrification rurale avec le SMED13

La commune doit verser une participation au SMED 13 pour des travaux d'électrification rurale. Un montant de 26.000 € est crédité pour cela.

5 Provision pour risques

Le trésor public nous a demandé de constituer une provision pour risques d'un montant global de 2.922,80 €.

6 Création de l'opération n°610 : « Création d'une nouvelle crèche »

Inscription d'un crédit de 5.000 € pour une étude.

7 Création de l'opération n°611 : « Création d'un pôle social »

Inscription d'un crédit de 5.300 € pour une étude.

8 Augmentation des crédits de l'opération n° 590 « VRD 2022 ».

Augmentation des crédits de 85 000 € pour les VRD 2022 ;

L'équilibre est réalisé en réduisant des crédits sur les opérations 588, 501, 596, 598 et 492 pour des travaux qui ne seront pas effectués en 2022.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

..... **DECIDE :**

- De valider la DM n°1 sur le budget principal 2022 de la Commune, présentée ci-dessus et dans le tableau joint.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Guillaume SORBA

Le Maire,
Jacky GERARD



Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-Préfecture le :
Affiché le :

20 DEC. 2022
20 DEC. 2022



13091 Code INSEE	MAIRIE ST CANNAT ST-CANNAT BUDGET COMMUNAL	DM n°1 2022
---------------------	-----------------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE - 01 - BUDGET COMMUNAL 2022

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-64111-020 : Rémunération principale	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64131-020 : Rémunérations	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6453-020 : Cotisations aux caisses de retraite	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	28 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	27 794.20 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	27 794.20 €	0.00 €	0.00 €
D-6817-01 : Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	0.00 €	2 922.80 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	2 922.80 €	0.00 €	0.00 €
R-7488-01 : Autres attributions et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	58 717.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	58 717.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	58 717.00 €	0.00 €	58 717.00 €

INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	27 794.20 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	27 794.20 €
R-1582-01 : Autres provisions pour charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 922.80 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 922.80 €
D-2315-531-40 : Aménagement Seigneurie (gymnase et abords)	0.00 €	0.20 €	0.00 €	0.00 €
R-2031-531-40 : Aménagement Seigneurie (gymnase et abords)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.20 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	0.20 €	0.00 €	0.20 €
D-1068-01 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00 €	96 640.56 €	0.00 €	0.00 €
R-10226-01 : Taxe d'aménagement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	96 640.56 €	0.00 €	0.00 €
R-1313-588-110 : Vidéo Protection 2022	0.00 €	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €
R-1313-590-822 : VRD 2022	0.00 €	0.00 €	0.00 €	40 000.00 €
R-1313-598-8 : Amén. Paysag. / sportif (hors parc seigneurie) 2022	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €
R-13151-501-20 : Plantations et abattages arbres - Aménagements	0.00 €	0.00 €	17 000.00 €	0.00 €
R-13151-610-64 : Création d'une nouvelle crèche	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
R-13151-611-510 : Création d'un pôle social	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	62 000.00 €	44 000.00 €
D-2031-610-64 : Création d'une nouvelle crèche	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-611-510 : Création d'un pôle social	0.00 €	5 300.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	10 300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2121-501-20 : Plantations et abattages arbres - Aménagements	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

13091 Code INSEE	MAIRIE ST CANNAT ST-CANNAT BUDGET COMMUNAL	DM n°1 2022
---------------------	-----------------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DECISION MODIFICATIVE - 01 - BUDGET COMMUNAL 2022

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2121-598-8 : Amén. Paysag. / sportif (hors parc seigneurie) 2022	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21578-596-8 : gros matériels 2022	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183-588-110 : Video Protection 2022	82 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	182 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-492-810 : Accessibilité	8 223.56 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-580-810 : Electrification (SMED13) 2021	0.00 €	26 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-590-822 : VRD 2022	0.00 €	85 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-8 : Installations, matériel et outillage techniques	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	23 223.56 €	111 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	205 223.56 €	217 940.76 €	62 000.00 €	74 717.20 €
Total Général	71 434.20 €		71 434.20 €	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/11/2022

Présenté par Le Maire (1),
A Saint-Cannat, le 06/12/2022
Le Maire,



[Handwritten signature]

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Cannat, le 13/12/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le *01/12/22* et de la publication le *20/12/2022*
A Saint-Cannat, le 13/12/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

[Handwritten signatures and stamps]

J. PRIVAROT

BOURAS

SB

[Stamps: Mairie de Saint-Cannat (13760), Berthier]

[Handwritten signatures: J. Privat, Berthier, Moh, Dubois, etc.]



SOUS - PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

20 DEC. 2022

COURRIER ARRIVE

Le Maire de Saint-Cannat
à
Sous-Préfecture

Réf. : JG/SE

Saint-Cannat le 19 décembre 2022

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Nous vous prions de trouver ci-joint la délibération suivante :

- 2022-070 : DM n°1 sur le budget communal 2022 ainsi que le tableau et la maquette

Cordialement

Le Maire,

Jacky GERARD

